Report.	129	40

Dépenses pour les élèves.

Le produit moyen annuel est de 120 cochonneaux, en 2 portées, qui tètent pendant 6 semaines. Le prix de chacun est donc de 1 fr. 8 c. environ.

a. Salaire du porcher; 3/4 du salaire total. .	210	»
b. Logement à 1 f. 50 c. par tête. . .	180	»
Total des dépenses annuelles. .	519	40

Fourrages consommés.

Les bêtes adultes consomment par jour au pâturage 2 kil. de foin, qu'on peut remplacer l'hiver par 4 kil. de pommes de terre; par jour 22 kil. de foin pour les 11 têtes et pour l'année. 80 quin. mét. 30

Chaque élève reçoit d'abord 1 kil., puis 3 kil., en moyenne, 2 kil. de pommes de terre par jour. Pour les 120 têtes, 240 kil., et pour 323 jours, 775, 20 quintaux mét. équivalant en foin à. . . 387 60

Total des fourrages consommés. .	467	90

Recettes annuelles.

	fr.	c.
120 cochons d'un an à 20 fr.	2,400	»
A déduire les dépenses annuelles. . . .	519	40
Recette nette.	1,880	60

Il reste donc une recette de 1,880 fr. 60 c. pour payer le foin consommé, qui a été de 467,90 quint. mét. ou l'équivalent en pommes de terre, ce qui met le quint. à 4 fr. ou les pommes de terre à 2 fr. le quint.

2° *Engraissement des cochons.*

L'engraissement des cochons, comme spéculation, se fait avec les résidus de fabriques, les pommes de terre et souvent les grains pour compléter le gras.

Les *frais*, dans cette hypothèse, sont les suivans :

a. Un cochon maigre de 3 ans en bon état, de taille moyenne, pesant 52 kil.	30 fr.	»
b. 3 hectol. d'orge pour compléter l'engrais à 5 fr.	15	»
c. Soins, logement, intérêts du capital pendant 100 jours, cuisson des alimens. . .	5	»
Total des frais.	50	»
Un pareil cochon pèse alors 125 kil. à 60 c. le kil.	75	»
Déduction des frais. .	50	»
Reste pour payer la nourriture. . .	25	»

Cette nourriture se compose de 700 kilogr. de pommes de terre représentant 360 kilogr. de bon foin et 200 kilogr. de son, représentant 200 kilogr. environ de foin; en tout 5,60 quint. de foin, c'est-à-dire 4 fr. 47 c. par quint. mét. de foin consommé ou 2 fr. 77 c. le quint. d'alimens.

Un cochon engraissé avec le lait de beurre ou le petit-lait exige 36 à 40 lit. chaque jour et est gras en 80 jours. Aux prix ci-dessus, il paie le litre de lait aigre 8/10 de centime environ.

Suivant Thaer, 36 kilogr. de grain employés à l'engraissement des cochons, donnent 7 à 7 1/2 kilogr. de chair et de graisse qui, à 60 c. le kilogr. de viande, paient le grain à raison de 12 c. environ le kilogr.

M. Block admet, d'après ses expériences propres, qu'un cochon de forte taille et adulte a besoin, pendant les 90 jours que dure l'engraissement, de :

1° 45 kil. de son de seigle, évalué en grain pour moitié, à	22 kil.	50
2° 630 kil. de pommes de terre évalués en grains, à raison de 4 kil. pour 1 de grain. .	157	50
3° orge, 180 kil.	180	»
Total en grain. . .	360	»

D'après les expériences de Thaer, ce cochon doit avoir acquis 70 à 75 kilogr. de chair et de graisse, et être du poids de 150 kilogr. s'il pesait maigre 70 kilogr., à peu près le même poids qu'il a acquis.

Section II. — *De la quantité du bétail.*

La seconde question qui reste à examiner par l'administrateur qui organise le service des bêtes de rente; c'est, après qu'il a déterminé l'espèce, la race ou la famille de bestiaux qui paiera au prix le plus élevé les fourrages qu'on lui fera consommer, de rechercher le nombre de têtes de bétail de l'espèce choisie dont il convient de garnir son établissement.

Cette question se rattache très étroitement à la prospérité d'une exploitation rurale, et pour en sentir l'importance il suffit de se reporter au commencement de ce chapitre, où nous avons fait connaître le but qu'on doit se proposer dans l'entretien des bêtes de rente.

En effet, si les bestiaux sont destinés à fournir les engrais pour la culture du sol, ces animaux doivent être en quantité telle qu'on puisse, au moyen des fumiers qu'ils fournissent, rétablir la fécondité que les terres de la ferme perdent annuellement par la production agricole. Dans ce cas, il est alors indispensable de connaître la masse annuelle des engrais dont on a besoin pour entretenir cette fécondité, et la quantité de fumier qu'on peut attendre d'une tête de bétail d'une certaine espèce et d'un certain poids dans le cours de l'année, deux sujets qui nous occuperont d'une manière toute spéciale dans le chapitre suivant, où il sera traité des engrais dont nous avons jugé à propos de faire une branche particulière du service.

D'un autre côté, les bestiaux ayant encore pour destination de consommer avantageusement certains produits du sol, on conçoit qu'il serait peu conforme aux bons principes de l'économie rurale d'entretenir des troupeaux trop nombreux auxquels on ne pourrait donner une nourriture suffisante en toute saison, et qui, par conséquent, végéteraient sans avantage pour le maître, et qu'il ne le serait pas moins de prodiguer celle-ci à un nombre d'animaux trop faible pour la consommer utilement et chez qui la satiété engendrerait le dégoût, et par suite l'habitude de rejeter et de gaspiller une partie des alimens les moins délicats. Le but que doit se proposer en cette matière tout cultivateur intelligent, c'est donc de régler la quantité de son bétail de telle façon que la masse des matières alimentaires dont il disposera dans le cours de l'année, soit consommée de la manière la plus profitable pour lui, ou, en d'autres termes, qu'avec cette masse d'alimens il produise annuellement la plus grande quantité possible de lait, de viande, de graisse ou bien de laine d'une qualité déterminée.